



CENTRE D'EXCELLENCE DES PROFESSIONS CULINAIRES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Stages culinaires – CEPROC

Article 1 – Objet

Le CEPROC propose des cours de cuisine et de spécialités artisanales (boulangerie, charcuterie, glacerie, pâtisserie, fabrication de pizzas). Toute inscription à un cours implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le programme des cours est diffusé sur le site internet de l'établissement www.ceproc.com. Chaque cours fait l'objet d'une présentation détaillée précisant son contenu, ses dates, ses horaires et son prix. Les cours sont dispensés exclusivement en présentiel dans les locaux du CEPROC, situés 19 rue Goubet – 75019 Paris.

Article 2 – Inscription

L'inscription au cours s'effectue :

- soit directement sur le site www.ceproc.com
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : stages@ceproc.com.

L'inscription est possible dans la limite des places disponibles. Elle ne devient définitive qu'à réception d'un courriel de confirmation adressé par le CEPROC, après encaissement du paiement.

Article 3 – Prix et règlement

Le prix du cours est celui indiqué sur le site internet du CEPROC au jour de la réservation. Il est exprimé en euros et toutes taxes comprises (TTC).

La participation au cours suppose son règlement intégral lors de l'inscription. A défaut, le CEPROC sera en droit de refuser l'accueil du client. Toute signature du devis transmis vaudra pour validation des conditions générales de vente.



CENTRE D'EXCELLENCE DES PROFESSIONS CULINAIRES

Le paiement s'effectue par virement bancaire au profit du RIB du CEPROC, en précisant le nom du participant, la date et le thème du cours.

Article 4 – Annulation et report

- A l'initiative du client

Le client peut annuler sa participation par écrit jusqu'à cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue (le courriel doit être adressé à stages@ceproc.com). En cas d'annulation postérieurement à ce délai, l'acompte de 50 % est conservé par le CEPROC à titre d'indemnité. Toute annulation intervenant dans les quarante-huit (48) heures précédant le cours entraîne la facturation de la totalité du stage.

- A l'initiative du CEPROC

En cas d'annulation du cours par le CEPROC (notamment pour force majeure ou nombre insuffisant de participants), une nouvelle date sera proposée.

Si aucun report ne peut être convenu, un remboursement intégral des sommes versées sera effectué, sans autre indemnité.

Article 5 – Absence de droit de rétractation

Les cours dispensés par le CEPROC constituent une prestation de services de restauration fournie à une date ou selon une périodicité déterminée par application des dispositions de l'article L 221-28 alinéa 4 du Code de la consommation.

En conséquence, le client est informé qu'il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par les dispositions de l'article L 221-19 du Code de la consommation.



CENTRE D'EXCELLENCE DES PROFESSIONS CULINAIRES

Article 6 – Contenu et déroulement des cours

Les cours comprennent des démonstrations du formateur ainsi que des phases de réalisation pratique par les participants.

Le client s'engage à respecter strictement les consignes d'hygiène et de sécurité et à suivre les consignes du formateur.

Il s'engage également à adopter un comportement respectueux envers le formateur, les équipes du CEPROC et les autres participants.

Le client accepte expressément que les recettes puissent faire l'objet d'ajustements en fonction de la saisonnalité ou de la disponibilité des produits.

Le participant s'engage à se présenter avec une tenue adaptée à la pratique en cuisine, garantissant sécurité et hygiène : chaussures fermées et stables (talons interdits), vêtements ajustés et non amples. Un tablier sera fourni par nos services.

Article 7 – Responsabilité

Le client est tenu de signaler par écrit toute allergie alimentaire ou restriction particulière avant le début du cours.

À défaut, le CEPROC décline toute responsabilité en cas de réaction allergique liée à des produits consommés durant le cours.

Le CEPROC ne pourra être tenu responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des effets personnels apportés par le client.

Le participant est informé que les activités proposées impliquent l'utilisation d'ustensiles tranchants et d'équipements chauffants.

La responsabilité du CEPROC ne saurait être engagée en cas d'imprudence du client, de non-respect des consignes d'hygiène et de sécurité ou d'utilisation inappropriée du matériel mis à disposition.

Lorsque le client emporte les produits réalisés pendant le cours, il lui appartient d'en assurer la conservation dans le respect des règles sanitaires (notamment la chaîne du froid) et de les consommer dans la journée, le CEPROC déclinant toute responsabilité à cet égard.

Par ailleurs, le CEPROC ne saurait garantir la réussite des recettes étudiées lors du cours et reproduites ultérieurement par le client en autonomie et avec ses propres moyens.



CENTRE D'EXCELLENCE DES PROFESSIONS CULINAIRES

Article 8 – Propriété intellectuelle

Le CEPROC ainsi que les éléments du site www.ceproc.com sont protégés par le droit d'auteur et le droit des marques.

Toute reproduction, représentation ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable du CEPROC est interdite.

Les supports éventuellement remis aux participants sont destinés à un usage strictement personnel et ne peuvent être reproduits ou diffusés sans l'accord du CEPROC.

Article 9 – Données personnelles

Le CEPROC collecte et traite les données personnelles des clients dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés modifiée. Les données collectées (identité, coordonnées, informations de facturation et, le cas échéant, allergies signalées) sont nécessaires à la gestion des inscriptions, à l'organisation des cours, au traitement des paiements et au respect des obligations légales. Ces données sont destinées exclusivement au CEPROC et à ses prestataires techniques intervenant dans la gestion de l'activité. Elles ne sont pas cédées à des tiers à des fins commerciales. Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire aux finalités poursuivies et conformément aux obligations légales applicables. Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et, lorsque applicable, de portabilité de ses données.

Il peut exercer ses droits en adressant une demande à : stages@ceproc.com. En cas de difficulté non résolue, le client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Article 10 – Droit à l'image et exploitation des contenus audiovisuels

Dans le cadre des stages organisés par le CEPROC, des photographies et/ou vidéos peuvent être réalisées à des fins de communication et de promotion des activités de l'établissement. Sauf opposition écrite du participant formulée avant le début de la formation, le participant autorise le CEPROC à capter, reproduire et exploiter son image, à titre gratuit, sur tout



CENTRE D'EXCELLENCE DES PROFESSIONS CULINAIRES

support de communication interne ou externe, notamment : site internet, réseaux sociaux, brochures, supports commerciaux, newsletters, communiqués de presse ou tout autre support de promotion, et ce pour le monde entier et pour une durée de cinq (5) ans à compter de la captation.

Cette autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera lieu à aucune contrepartie financière. Le participant peut retirer son autorisation à tout moment par demande écrite adressée au CEPROC. Ce retrait ne pourra toutefois pas remettre en cause les utilisations déjà réalisées ou engagées avant la notification.